
Nombre de membres

Séance du mardi 21 juin 2016

en exercice: 15

L'an deux mille seize et le vingt-et-un juin l'assemblée régulièrement convoqué le 14 juin 2016, s'est réuni sous la présidence de Daniel FROGER

Présents : 14

Sont présents: Daniel FROGER, Guy LATHELIZE, Annie ETOILE, Bertrand CODRON, Gaëtan GAGNANT, Romain COURTIER, Hugues COURTIER, Annie LATHUILLIERE, Jules CLERGER, Jean-Christophe ETOILE, Delphine CODRON, Jean-Luc ALVARES DE AZEVEDO, Frédéric GAGNANT, Benoit CODRON

Votants: 15

Représentés: Hervé LEGENDRE

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Hugues COURTIER

APPROBATION DU PROCES-VERBAL de la réunion du 14 avril 2016

Lecture faite du projet de procès-verbal de la réunion du 14 avril 2016, le projet est adopté à l'unanimité des membres présents à cette réunion ; ils procèdent à la signature du registre des délibérations.

FINANCES: MODIFICATION BUDGETAIRE N°1 - DE 2016 018

A la demande de la DGFIP de Claye Souilly, il convient de modifier le budget comme suit:

Section INVESTISSEMENTS

615228	Entretien et réparations autres bâtiments	- 793,00	
739117 8	Autres restitutions sur dégrèvements	793,00	
		0,00	

Les membres présents ou représentés, **après en avoir délibéré**, votent à l'**unanimité** la décision de modification du budget numéro 1.

FINANCES: MODIFICATION BUDGETAITE N°2 - DE 2016 019

Le marché public pour la révision du POS en PLU ayant été attribué au cabinet Y.DURIS MAUGER & Ch. LUQUET pour un montant de 37 170,00€ TTC, il convient de modifier le budget comme suit:

Section INVESTISSEMENTS

10222	FCTVA		6 195,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	37 170,00	
2151	Réseaux de voirie	-30 975,00	
		6 195,00	6 195,00

Les membres présents ou représentés, **après en avoir délibéré**, votent à l'**unanimité** la décision de modification du budget numéro 2.

TRAVAUX:

Le Maire fait le point sur les travaux en cours et sur les travaux à réaliser

- La salle polyvalente:
 - Attente négociations entre les experts et la société DUBOIS.

Enfouissement des réseaux rue Saint Pierre:

- Mise en peinture des crosses et installation de la crose située 5 rue Saint Pierre.
- Prolongation de la rue du cheval blanc:
 - Les travaux sont presque terminés, reste la couche d'enrobé et la pompe de relevage
 - La commune de Villeroy doit acquérir un terrain pour créer une aire de retournement.
- Maison 3 rue de l'abeille:
 - Les travaux sont presque terminés.
- Route d'Iverny:
 - La fin du lotissement sera validée après l'installation d'une bouche à incendie située à hauteur du marâcher.
- Assainissement:

Le focardage et la tonte de la station ont été effectués, pas de nouvelle concernant le raccordement des maisons.
- Route de la trace:
 - Un plan des modifications du carrefour a été établi et une rendez-vous avec les services du Département aura lieu vendredi prochain..
- Cimetière:

Columbarium, mise en place d'une deuxième structure et d'un jardin du souvenir, la sous-préfecture a adressé un accusé de réception de la demande de subvention. Attente de la réponse d'accord de cette subvention..

- Enfouissement des réseaux rue du cheval blanc:

SDESM TRAVAUX ENFOUISSEMENT RUE DU CHEVAL BLANC - DE 2016 020

Considérant l'arrêté préfectoral DRCL-BCCCL-2013 n°31 du 18 mars 2013 relatif à la création du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne;

Considérant que la commune de Villeroy est adhérente au Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM);

Considérant l'Avant Projet Sommaire réalisé par le SDESM à l'occasion d'un projet d'enfouissement des réseaux rue du cheval blanc. Le montant des travaux est estimé d'après l'Avant Projet Sommaire à 53 439,64€ HT pour la basse tension, à 38 552,12€ TTC pour l'éclairage public, à 23 094,05€ TTC pour les communications électroniques.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, des membres présents ou représentés:

APPROUVE le programme des travaux et les modalités financières.

DELEGUE la maîtrise d'ouvrage pour le réseau d'éclairage public au SDESM.

DEMANDE au SDESM de lancer l'étude d'exécution et les travaux d'enfouissement des réseaux basse tension, éclairage public et communications électroniques de la rue du cheval blanc.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'année de réalisation des travaux..

AUTORISE le maire à signer les conventions financières relatives à la réalisation des travaux jointes en annexe et les éventuels avenants.

PROJET UNESCO Soutien de la commune - DE 2016 021

Après exposé du Maire, Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, des membres présents ou représentés, **décide** de soutenir le projet d'inscription sur la liste du patrimoine mondial UNESCO de la Grande Tombe de VILLEROY à CHAUCONIN NEUFMONTIER

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire demande à Monsieur Hugues COURTIER de quitter la salle et informe le Conseil qu'un nouveau promoteur est en relation avec la famille, les négociations sont en cours

Séance levée à 22h35